

CAP+

Publié le 4 janvier 2023

L'accompagnement à la scolarité pour les enfants du CP au CE1 dans toutes les écoles élémentaires, ainsi que pour les enfants de CM1 et CM2 à l'école Jean Macé. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h30, dans chaque école élémentaire. En fonction des besoins de l'enfant, l'équipe enseignante prend elle-même contact avec la famille pour proposer un éventuel accès à ce dispositif. A noter, en plus de l'accompagnement aux devoirs, CAP+ propose des activités d'expression et culturelles.